

En France métropolitaine et dans les DOM, le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires, publiques et privées, devrait augmenter de 14 000 à la rentrée 2010 et de 1 500 à la rentrée 2011, selon les taux de scolarisation actuels. La progression du nombre de naissances dans les années 2000 explique principalement ces évolutions. Les taux de scolarisation resteraient quasiment constants, puisque les enfants âgés de 3 à 9 ans sont presque tous accueillis dans les écoles du premier degré. En revanche, la tendance à la baisse de la scolarisation à 2 ans et des retards scolaires va continuer. Les effectifs dans le second degré sont également sensibles aux évolutions démographiques, mais ils dépendent plus fortement de la politique éducative. En particulier, la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans a des conséquences importantes sur les effectifs des lycées professionnels. Le nombre d'élèves dans le second degré devrait augmenter de 39 200 en 2010, puis de 61 900 en 2011. Cette hausse concerne surtout le collège (16 100 en 2010, puis 35 300 en 2011) et le lycée professionnel (24 300 en 2010, puis 14 000 en 2011).



Prévisions nationales d'effectifs d'élèves des premier et second degrés pour les rentrées 2010 et 2011

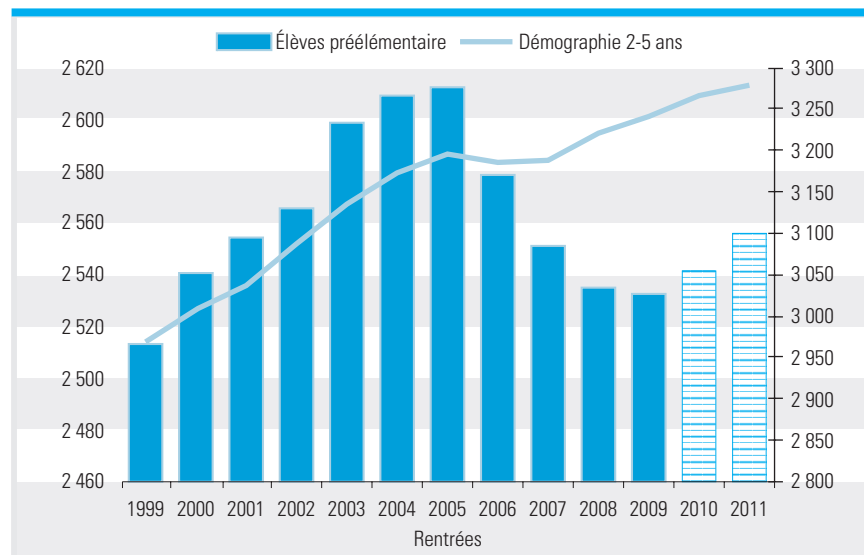
Les prévisions d'effectifs d'élèves dans le premier et le second degré, pour les rentrées 2010 et 2011 reposent sur des hypothèses de taux de scolarisation (dans le premier degré) et de taux de passage (dans le second degré). Ces hypothèses sont fondées sur l'étude des évolutions récentes et des conséquences attendues des décisions de politique éducative. La dimension démographique des générations d'élèves a aussi une place primordiale dans ces prévisions. Ainsi, les effectifs dans l'enseignement élémentaire suivent assez fidèlement ceux des enfants de 6 à 10 ans. Jusqu'en 2005, les effectifs

scolarisés dans l'enseignement préélémentaire étaient liés à ceux des 2-5 ans. À partir de 2006, les hausses démographiques sont atténuées par la baisse de la scolarisation à 2 ans (*graphique 1*).

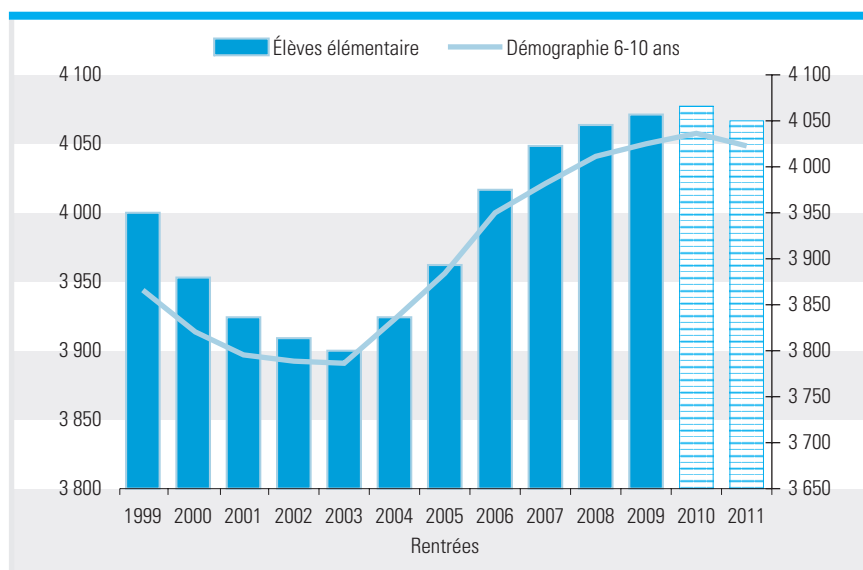
En préélémentaire, effectifs en hausse en 2010 comme en 2011

Aux deux rentrées prochaines, les enfants présents en préélémentaire en France métropolitaine et dans les DOM seront nés entre 2005 et 2009. Durant cette période, le nombre de naissances a toujours

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs dans l'enseignement préélémentaire
France métropolitaine + DOM - Public + Privé



GRAPHIQUE 2 – Évolution des effectifs dans l'enseignement élémentaire
France métropolitaine + DOM - Public + Privé



Source : MEN-DEPP

dépassé 800 000. Il a même atteint en 2006 un niveau record, le plus élevé depuis vingt-cinq ans, de 830 000 naissances enregistrées. La population de 3 à 10 ans, à scolariser dans l'ensemble du premier degré, devrait donc progresser aux deux prochaines rentrées (tableau 1).

Le nombre d'enfants de 3 à 5 ans devrait augmenter de 17 400 en 2010 et de 19 400 en 2011. Compte tenu des taux de scolarisation à ces âges (voir l'encadré ci-dessous),

on attend des évolutions d'effectifs en préélémentaire respectivement de + 8 800 et de + 13 900 (tableau 2). Les évolutions des effectifs des écoliers suivent les évolutions démographiques, puisque les taux de scolarisation des enfants de 3 à 5 ans sont proches de 99 %, les enfants de ces âges étant presque tous scolarisés. L'accueil des enfants de 2 ans continuera de diminuer, après plusieurs années de baisse. Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans,

estimé à 15,2 % en 2009, a perdu près de 10 points depuis 2005. Il pourrait être voisin de 13,7 % en 2010 et de 12,7 % en 2011.

En élémentaire, une baisse des effectifs est envisagée pour 2011

Si, à la rentrée 2010, le départ de la génération 1999, assez peu nombreuse, vers le collège est largement compensé par l'arrivée de la génération 2004, à la rentrée 2011, c'est la génération 2000, beaucoup plus importante, qui va rejoindre la sixième (graphique 2). En conséquence, les effectifs scolarisés en élémentaire, après avoir faiblement progressé en 2010 (+ 6 700), vont baisser en 2011 (- 11 600) (tableau 2).

Certains enfants bénéficient, pour une durée variable, de dispositifs particuliers, qu'il s'agisse de difficultés d'apprentissage (classes d'adaptation-CLAD) ou de maladie et handicap (classes d'intégration scolaire-CLIS). Le nombre d'élèves accueillis dans ces classes est estimé à 43 800 à la rentrée 2009, soit 1,1 % des effectifs de l'élémentaire. La baisse de cette part, sensible depuis 1999, devrait se poursuivre pour les rentrées 2010 et 2011 du fait de l'effort d'intégration des élèves handicapés en classes « ordinaires ».

Méthode de prévision retenue dans le premier degré

On calcule des taux de scolarisation par âge (a : il s'agit de l'âge atteint dans l'année), public + privé, pour les années précédentes qui sont observées :

$$Y_{a,n} = E_{a,n} / P_{a,n}$$

Où $Y_{a,n}$ est le taux de scolarisation des jeunes d'âge (a) à la rentrée (n), $E_{a,n}$ est le nombre d'élèves d'âge (a) à la rentrée (n), observé à partir du constat de rentrée (public + privé),

$P_{a,n}$ est la population d'âge (a) l'année (n), estimée conjointement par la DEPP et l'INSEE

Ces taux observés à chaque âge sont, en préélémentaire et en élémentaire, projetés pour les années $n + 1$ (2010) et $n + 2$ (2011).

Les effectifs par âge (a) de l'année ($n + 1$) (2010), $\hat{E}_{a,n+1}$ sont ensuite estimés par le produit :

$$\hat{E}_{a,n+1} = \hat{Y}_{a,n+1} \times P_{a,n+1}$$

Le même calcul est effectué pour l'année $n + 2$ (2011).

Dans l'ensemble, les taux de scolarisation de 3 à 9 ans sont proches de 99 % (il y a une partie d'élèves non scolarisés dans les établissements de l'éducation nationale, soit parce qu'ils le sont à domicile, soit parce qu'ils fréquentent un établissement médico-social). Le taux de scolarisation est d'un peu moins de 95 % pour les élèves de 10 ans, car une partie est déjà au collège. Ce taux est d'environ 15 % pour les élèves de 11 ans, du fait des redoublements (les élèves de 12 ans sont, en revanche, très peu nombreux). Le taux de scolarisation à 2 ans, qui évolue assez sensiblement ces dernières années, atteint 15,2 % à la rentrée 2009.

Les éléments démographiques utilisés pour cet exercice sont une estimation qui s'appuie sur le bilan démographique de 2010 de l'INSEE, calculée à partir du recensement de la population effectué par échantillons, chaque année, depuis 2004. Les effectifs d'enfants des générations 2002 à 2006 ont été révisés par la DEPP à partir des données de l'état civil et du bilan démographique 2008. Le nombre d'enfants par âge des années 2010 et 2011, évalué au 31 décembre, a été estimé en faisant l'hypothèse que les taux de mortalité par âge et les soldes migratoires resteraient constants.

Les calculs présentés ci-dessus font partie du scénario central dans lequel s'inscrivent nos hypothèses d'évolution des taux de scolarisation :

- baisse de 1,5 point du taux de scolarisation à 2 ans en 2010 ;
- baisse de 0,5 point du taux de scolarisation des enfants de 11 ans ;
- maintien du taux de scolarisation des 3 à 9 ans, hors ASH (adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés), autour de 99 %.

Les résultats obtenus sont sensibles à ces hypothèses et une faible variation sur certains de ces taux peut entraîner une modification non négligeable des prévisions en nombre d'élèves. Ainsi, avec une baisse plus forte que prévue du taux de scolarisation à 2 ans en 2010 (soit - 2 points au lieu de - 1,5 point), on « perd » 4 100 élèves de 2 ans et on établit alors l'exercice de prévision pour la rentrée 2010 à + 9 900 élèves. Le niveau de la scolarisation entre 3 et 5 ans n'est pas exactement connu (il existe quelques incertitudes sur les données démographiques et sur les constats de rentrée). À titre d'illustration, en fixant le taux de scolarisation des 3 à 5 ans en 2010 à 99,4 %, soit 0,5 point de plus qu'en 2009, on « gagne » 10 500 élèves scolarisés en préélémentaire et la prévision pour la rentrée 2010 s'établit alors à + 24 500 élèves.

TABLEAU 1 – Évolution de la population
France métropolitaine + DOM

	Source Insee-DEPP			Estimation DEPP	
	2006 à 2007	2007 à 2008	2008 à 2009	2009 à 2010	2010 à 2011
3-5 ans	- 5 900	+ 9 400	+ 32 700	+ 17 400	+ 19 400
6-10 ans	+ 30 300	+ 29 700	+ 14 400	+ 11 000	- 13 200
Total 3-10 ans	+ 24 400	+ 39 100	+ 47 100	+ 28 400	+ 6 200

TABLEAU 2 – Prévission des effectifs d'élèves du premier degré pour 2010 et 2011 (en milliers)
France métropolitaine + DOM

Public + privé	Constat 2009	Évolution de 2009 à 2010		Prévission 2010	Évolution de 2010 à 2011		Prévission 2011
		Effectifs	En %		Effectifs	En %	
Préélémentaire	2 532,8	8,8	0,3	2 541,6	13,9	0,5	2 555,6
Élémentaire	4 070,5	6,7	0,2	4 077,2	- 11,6	- 0,3	4 065,6
Préélémentaire + Élémentaire	6 603,3	15,5	0,2	6 618,8	2,3	0,0	6 621,1
Spécial (*)	43,8	- 1,5	- 3,4	42,3	- 0,8	- 1,9	41,5
Total premier degré	6 647,1	14,0	0,2	6 661,1	1,5	0,0	6 662,6

Public	Constat 2009	Évolution de 2009 à 2010		Prévission 2010	Évolution de 2010 à 2011		Prévission 2011
		Effectifs	En %		Effectifs	En %	
Préélémentaire	2 218,8	8,6	0,4	2 227,4	13,5	0,6	2 241,0
Élémentaire	3 492,4	6,7	0,2	3 499,1	- 8,9	- 0,3	3 490,2
Préélémentaire + Élémentaire	5 711,2	15,3	0,3	5 726,5	4,6	0,1	5 731,1
Spécial (*)	40,5	- 1,5	- 3,6	39,0	- 0,7	- 1,9	38,3
Total premier degré	5 751,7	13,8	0,2	5 765,5	3,9	0,1	5 769,4

(*) Initiation + Adaptation + Intégration scolaire

Source : MEN-DEPP

Des évolutions différentes dans le public et le privé

La proportion d'élèves scolarisés dans le secteur public en préélémentaire et en élémentaire évolue peu et s'élève, respectivement, à 87,6 % et 85,8 % en 2009. Cependant, les effectifs d'élèves des écoles privées ont connu de légères baisses à la rentrée 2008 (- 0,5 %) et à la rentrée 2009 (- 0,2 %), dues surtout à une perte d'élèves en préélémentaire, ce qui conduit à prévoir une évolution un peu moins forte dans le secteur privé. Ainsi, à la rentrée 2010, l'augmentation du nombre d'élèves du premier degré serait de 13 800 élèves (+ 0,2 %) dans le secteur public et de 200 (donc une quasi-stabilité) dans le secteur privé. En 2011, l'évolution serait contrastée avec 3 900 élèves de plus (+ 0,1 %) dans le secteur public et 2 400 élèves de moins dans le secteur privé (- 0,3 %).

Augmentation des effectifs d'élèves à la rentrée 2010 dans le second degré

Les prévisions dans le second degré sont présentées pour les collèges, les lycées professionnels et les lycées généraux et technologiques. Les notions de collège, lycée professionnel, lycée général et technologique

utilisées ne font pas référence aux entités juridiques sous-jacentes, mais caractérisent un ensemble de classes relevant majoritairement de tel ou tel type d'établissement.

À la rentrée 2010, sous réserve de la concrétisation des hypothèses présentées dans l'encadré page 6, les effectifs du second degré augmenteraient de 39 200 élèves, pour des raisons démographiques et scolaires, en particulier de par la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans et la subsistance de quelques dernières spécialités de BEP (tableau 3). En 2011, la hausse de 61 900 élèves reposerait sur une démographie plus favorable qu'en 2010. En effet, l'évolution des effectifs du second degré, depuis une dizaine d'années, suit assez nettement les évolutions démographiques (graphique 3 p. 5).

Poursuite de la hausse des effectifs de collégiens en 2010 et 2011

Au collège, l'augmentation des effectifs observée depuis deux ans devrait se poursuivre aux rentrées 2010 et 2011 (respectivement + 16 100 et + 35 300 élèves). Elle reposera essentiellement sur un contexte démographique de plus en plus favorable. En effet, les générations d'enfants nés en 1999 et 2000, en âge d'entrer au collège,

sont plus nombreuses que celles qui le quittent (générations 1995 et 1996). Cet effet est toutefois légèrement réduit par une plus grande fluidité des parcours. La baisse des taux de redoublement à l'intérieur du collège à partir de 2007 demeure une constante, qui a été prolongée pour la réalisation des prévisions 2010 et 2011 (voir l'encadré page 6).

À l'issue de la troisième, l'exercice est fondé sur un taux de passage vers la seconde générale et technologique en progression pour la rentrée 2010, en raison de la réforme du lycée. Le passage vers la voie professionnelle progresse également, notamment vers les formations de CAP en deux ans, qui accueilleraient un public aux résultats scolaires plus fragiles. Aucune de ces deux voies ne serait pourtant privilégiée ; le rapport entre les taux de passage vers celles-ci resterait proche de celui calculé sur les données du constat 2009. La progression de ces passages s'accompagne de la baisse attendue des sorties des formations relevant du ministère de l'Éducation nationale en fin de troisième. Les effectifs des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) continuent de diminuer à la rentrée 2009, ainsi que leur part dans l'ensemble du collège. En effet, les élèves en fin de troisième SEGPA se voient plus souvent proposer des préparations au CAP en lycée professionnel que des formations qualifiantes de SEGPA. La poursuite de cette tendance pour les deux prochaines années implique une diminution de 2 100 élèves d'ici la rentrée 2011 dans ces sections.

Effet conjoncturel à la hausse des effectifs d'élèves du lycée professionnel à partir de 2010

Après quatre années de baisse, la rentrée 2010 devrait connaître une augmentation des effectifs scolarisés en lycée professionnel (+ 24 300 élèves, soit + 3,5 %). Cette évolution repose sur une légère progression de l'orientation vers la voie professionnelle en fin de troisième, notamment vers la formation de CAP pour les élèves scolairement plus fragiles. Par ailleurs, la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans crée un

TABLEAU 3 – Effectifs d'élèves du second degré public et privé – Constats et prévisions (y compris EREA), France métropolitaine + DOM

Formations	Constat 2 008	Constat 2 009	Variation en		Prévision 2010	Variation en		Prévision 2011	Variation en	
			Effectifs	%		Effectifs	%		Effectifs	%
Sixième	790 384	790 610	226	0,0	794 614	4 004	0,5	818 695	24 081	3,0
Cinquième	771 927	770 366	- 1 561	- 0,2	775 442	5 076	0,7	783 796	8 354	1,1
Quatrième	764 852	772 325	7 473	1,0	768 718	- 3 607	- 0,5	771 868	3 150	0,4
Troisième	746 500	755 857	9 357	1,3	765 618	9 761	1,3	763 767	- 1 851	- 0,2
CPA, CLIPA, DIMA et UPI	14 829	18 062	3 233	21,8	20 508	2 446	13,5	22 560	2 052	10,0
SEGPA	101 271	98 892	- 2 379	- 2,3	97 272	- 1 620	- 1,6	96 815	- 457	- 0,5
1. Total Collège	3 189 763	3 206 112	16 349	0,5	3 222 172	16 060	0,5	3 257 501	35 329	1,1
CAP en 1 an	6 481	6 470	- 11	- 0,2	5 895	- 575	- 8,9	6 333	438	7,4
Première année de CAP en 2 ans	53 313	63 799	10 486	19,7	65 763	1 964	3,1	66 668	905	1,4
Deuxième année de CAP en 2 ans	42 712	45 204	2 492	5,8	54 045	8 841	19,6	55 902	1 857	3,4
Total CAP en 2 ans	96 025	109 003	12 978	13,5	119 808	10 805	9,9	122 570	2 762	2,3
Total CAP en 3 ans	478	273	- 205	- 42,9	138	- 135	- 49,5	65	- 73	- 52,9
Total CAP	102 984	115 746	12 762	12,4	125 841	10 095	8,7	128 968	3 127	2,5
BEP en 1 an	3 625	493	- 3 132	- 86,4	134	- 359	- 72,8	153	19	14,2
Seconde BEP	138 523	29 672	- 108 851	- 78,6	22 834	- 6 838	- 23,0	0	- 22 834	- 100,0
Terminale BEP	187 028	121 979	- 65 049	- 34,8	25 846	- 96 133	- 78,8	19 890	- 5 956	- 23,0
Total BEP en 2 ans	325 551	151 651	- 173 900	- 53,4	48 680	- 102 971	- 67,9	19 890	- 28 790	- 59,1
Total BEP	329 176	152 144	- 177 032	- 53,8	48 814	- 103 330	- 67,9	20 043	- 28 771	- 58,9
Bac pro en 1 an	417	359	- 58	- 13,9	312	- 47	- 13,1	250	- 62	- 19,9
Première année de bac pro / BMA en 2 ans	97 245	1 047	- 96 198	- 98,9	1 073	26	2,5	1 176	103	9,6
Deuxième année de bac pro / BMA en 2 ans	87 473	86 488	- 985	- 1,1	1 172	- 85 316	- 98,6	1 248	76	6,5
Total bac pro / BMA en 2 ans	184 718	87 535	- 97 183	- 52,6	2 245	- 85 290	- 97,4	2 424	179	8,0
Seconde professionnelle (bac pro en 3 ans)	66 788	162 718	95 930	143,6	165 917	3 199	2,0	186 921	21 004	12,7
Première professionnelle (bac pro en 3 ans)	6 239	160 353	154 114	2 470,2	228 961	68 608	42,8	185 786	- 43 175	- 18,9
Terminale professionnelle (bac pro en 3 ans)	3 628	5 851	2 223	61,3	137 762	131 911	2 254,5	199 683	61 921	44,9
Total bac pro / BMA en 3 ans	76 655	328 922	252 267	329,1	532 640	203 718	61,9	572 390	39 750	7,5
Total bac pro / BMA	261 790	416 816	155 026	59,2	535 197	118 381	28,4	575 064	39 867	7,4
Divers pro de niveaux IV et V(*)	9 140	9 576	436	4,8	8 768	- 808	- 8,4	8 591	- 177	- 2,0
2. Total Lycée professionnel	703 090	694 282	- 8 808	- 1,3	718 620	24 338	3,5	732 666	14 046	2,0
Seconde générale et technologique	497 089	497 896	807	0,2	508 926	11 030	2,2	512 170	3 244	0,6
Première générale et technologique	474 800	463 203	- 11 597	- 2,4	462 487	- 716	- 0,2	474 013	11 526	2,5
Terminale générale et technologique	474 977	470 236	- 4 741	- 1,0	458 679	- 11 557	- 2,5	456 402	- 2 277	- 0,5
3. Total Lycée général et technologique	1 446 866	1 431 335	- 15 531	- 1,1	1 430 092	- 1 243	- 0,1	1 442 585	12 493	0,9
Total second degré (1 + 2 + 3)	5 339 719	5 331 729	- 7 990	- 0,1	5 370 884	39 155	0,7	5 432 752	61 868	1,2

TABLEAU 4 – Effectifs d'élèves du second degré public – Constats et prévisions (y compris EREA), France métropolitaine + DOM

Formations	Constat 2 008	Constat 2 009	Variation en		Prévision 2010	Variation en		Prévision 2011	Variation en	
			Effectifs	%		Effectifs	%		Effectifs	%
Sixième	622 471	622 270	- 201	0,0	625 413	3 143	0,5	644 366	18 953	3,0
Cinquième	606 077	606 110	33	0,0	610 102	3 992	0,7	616 675	6 573	1,1
Quatrième	599 556	604 626	5 070	0,8	601 604	- 3 022	- 0,5	604 002	2 398	0,4
Troisième	585 102	592 652	7 550	1,3	600 484	7 832	1,3	599 120	- 1 364	- 0,2
CPA, CLIPA, DIMA et UPI	12 965	15 685	2 720	21,0	17 883	2 198	14,0	19 695	1 812	10,1
SEGPA	97 234	94 786	- 2 448	- 2,5	93 197	- 1 589	- 1,7	92 726	- 471	- 0,5
1. Total Collège	2 523 405	2 536 129	12 724	0,5	2 548 683	12 554	0,5	2 576 584	27 901	1,1
CAP en 1 an	2 076	1 986	- 90	- 4,3	1 803	- 183	- 9,2	1 937	134	7,4
Première année de CAP en 2 ans	39 728	49 475	9 747	24,5	50 471	996	2,0	50 520	49	0,1
Deuxième année de CAP en 2 ans	30 901	33 200	2 299	7,4	41 367	8 167	24,6	42 359	992	2,4
Total CAP en 2 ans	70 629	82 675	12 046	17,1	91 838	9 163	11,1	92 879	1 041	1,1
Total CAP en 3 ans	163	131	- 32	- 19,6	78	- 53	- 40,5	38	- 40	- 51,3
Total CAP	72 868	84 792	11 924	16,4	93 719	8 927	10,5	94 854	1 135	1,2
BEP en 1 an	3 042	251	- 2 791	- 91,7	54	- 197	- 78,5	61	7	13,0
Seconde BEP	114 860	19 944	- 94 916	- 82,6	15 331	- 4 613	- 23,1	0	- 15 331	- 100,0
Terminale BEP	150 010	102 250	- 47 760	- 31,8	17 842	- 84 408	- 82,6	13 731	- 4 111	- 23,0
Total BEP en 2 ans	264 870	122 194	- 142 676	- 53,9	33 173	- 89 021	- 72,9	13 731	- 19 442	- 58,6
Total BEP	267 912	122 445	- 145 467	- 54,3	33 227	- 89 218	- 72,9	13 792	- 19 435	- 58,5
Bac pro en 1 an	335	276	- 59	- 17,6	234	- 42	- 15,2	186	- 48	- 20,5
Première année de bac pro / BMA en 2 ans	75 403	915	- 74 485	- 98,8	935	17	1,9	1 024	89	9,5
Deuxième année de bac pro / BMA en 2 ans	68 464	67 408	- 1 059	- 1,5	984	- 66 421	- 98,5	1 047	63	6,4
Total bac pro / BMA en 2 ans	143 867	68 323	- 75 544	- 52,5	1 919	- 66 404	- 97,2	2 071	152	7,9
Seconde professionnelle (bac pro en 3 ans)	50 017	131 898	81 881	163,7	134 399	2 501	1,9	147 676	13 277	9,9
Première professionnelle (bac pro en 3 ans)	5 701	122 647	116 946	2 051,3	185 460	62 813	51,2	148 630	- 36 830	- 19,9
Terminale professionnelle (bac pro en 3 ans)	3 410	5 358	1 948	57,1	106 077	100 719	1 879,8	159 746	53 669	50,6
Total bac pro / BMA en 3 ans	59 128	259 903	200 775	339,6	425 936	166 033	63,9	456 052	30 116	7,1
Total bac pro / BMA	203 330	328 502	125 172	61,6	428 089	99 587	30,3	458 309	30 220	7,1
Divers pro de niveaux IV et V(*)	6 881	7 197	316	4,6	6 593	- 604	- 8,4	6 447	- 146	- 2,2
2. Total Lycée professionnel	550 991	542 936	- 8 055	- 1,5	561 628	18 692	3,4	573 402	11 774	2,1
Seconde générale et technologique	391 782	391 810	28	0,0	400 180	8 370	2,1	402 575	2 395	0,6
Première générale et technologique	370 268	360 094	- 10 174	- 2,7	358 964	- 1 130	- 0,3	367 543	8 579	2,4
Terminale générale et technologique	375 231	370 048	- 5 183	- 1,4	360 212	- 9 836	- 2,7	358 044	- 2 168	- 0,6
3. Total Lycée général et technologique	1 137 281	1 121 952	- 15 329	- 1,3	1 119 356	- 2 596	- 0,2	1 128 162	8 806	0,8
Total second degré (1 + 2 + 3)	4 211 677	4 201 017	- 10 660	- 0,3	4 229 667	28 650	0,7	4 278 148	48 481	1,1

* Mentions complémentaires et formations de niveaux IV et V

Source : MEN-DEPP

gonflement conjoncturel des effectifs, localisé sur la classe de première professionnelle depuis 2009. Ce gonflement est dû à la nécessité d'accueillir des élèves issus de seconde professionnelle en même temps qu'une partie des élèves issus de terminale BEP (effet « bourrelet »). En 2011, les effectifs augmenteraient plus légèrement (+ 14 000 élèves) : les dernières spécialités de BEP encore ouvertes – appelées à disparaître en 2012 – ne seraient plus enseignées qu'en année terminale.

Diminution des effectifs d'élèves de LEGT à la rentrée 2010 puis augmentation en 2011

En lycée d'enseignement général et technologique, les mesures de « politique éducative » prises à la rentrée 2010, avec la mise en place de la nouvelle seconde, ne compenseront sans doute pas les effets liés à la baisse de la démographie (- 1 300 élèves en 2010). En effet, la génération née en 1992 qui quitte le lycée est plus nombreuse que la génération née en 1995 qui y entre. En revanche, en 2011, les effectifs progresseraient, du fait d'une démographie plus favorable et des effets de la réforme, qui devraient provoquer une hausse des effectifs des classes de seconde comme de première.

Stabilité de la part des effectifs des établissements privés

L'évolution des effectifs du second degré public suit d'assez près celle décrite sur l'ensemble du second degré (tableau 4). On a retenu une hypothèse de stabilité de la part du secteur privé autour de 21,3 % pour les deux prochaines rentrées.

Marie-Laurence Jaspar
et **Aline Pauron, DEPP B1**

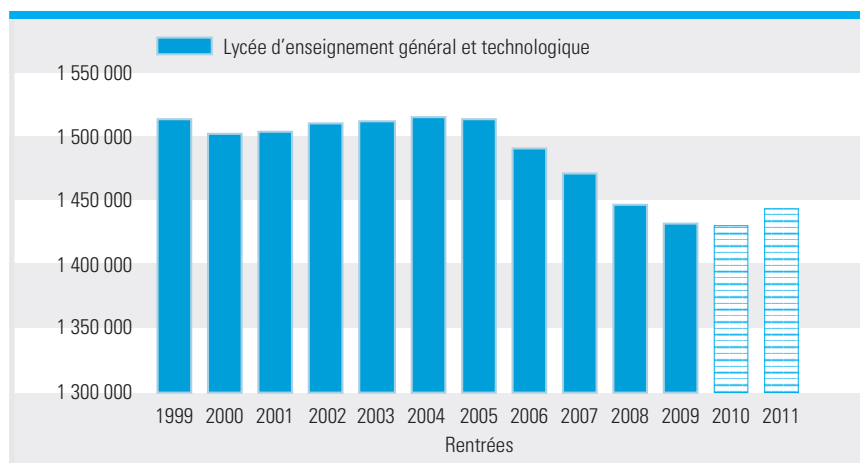
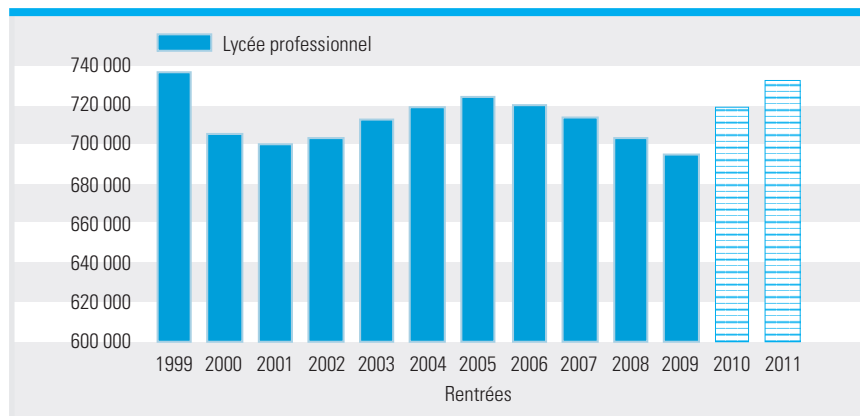
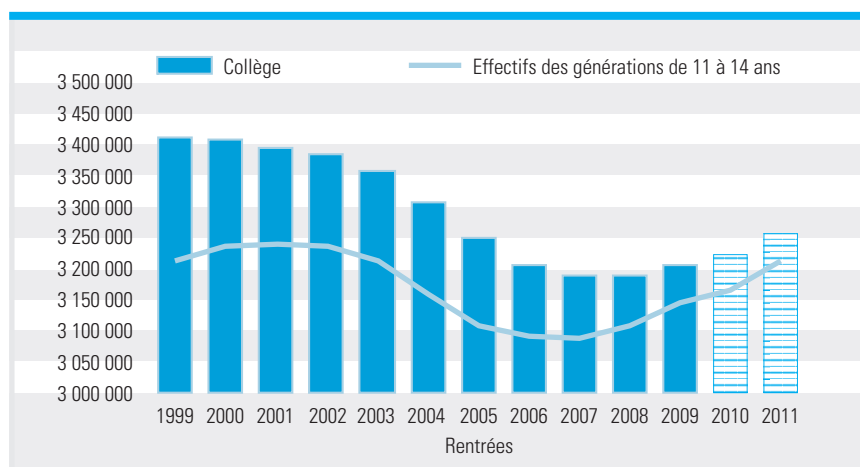
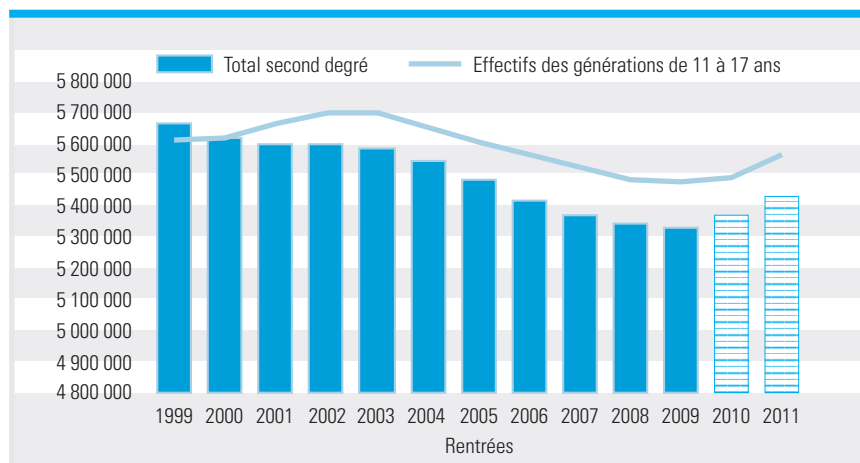
Pour en savoir plus

« Les élèves du premier degré aux rentrées 2008 et 2009 dans les écoles publiques et privées », *Note d'Information 10.04*, MEN-DEPP, mars 2010.

« Les élèves du second degré à la rentrée 2009 dans les établissements publics ou privés », *Note d'Information 10.03*, MEN-DEPP, février 2010.

www.education.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

GRAPHIQUE 3 – Évolution des effectifs d'élèves du second degré
France métropolitaine + DOM - Public + Privé (y compris EREA)



Source : MEN-DEPP

Hypothèses des prévisions dans le second degré

Les principales hypothèses sur l'orientation des élèves prennent en compte les objectifs de politique éducative, en cohérence avec les cibles retenues pour les programmes annuels de performance.

Les hypothèses portent sur les taux de passage, de redoublement et de sortie constatés dans les établissements (y compris EREA) des secteurs public et privé de la France métropolitaine et des DOM.

Les hypothèses sont présentées pour le collège, le lycée professionnel et le lycée général et technologique.

Collège

Les taux de passage des élèves de la classe de CM2 au collège devraient se stabiliser autour des valeurs du constat 2009. L'objectif de la LOLF d'un taux de sortie de CM2 (équivalent ici à un taux de redoublement) au voisinage de 1 % est désormais atteint.

La fluidité des parcours à l'intérieur du collège reste une mesure phare. Tous les taux de redoublement retenus prolongent la baisse constatée depuis plusieurs rentrées, voire de manière plus accentuée pour les classes de sixième et quatrième, avec un taux projeté entre la tendance amortie et les objectifs de la LOLF. Néanmoins, les marges de progression semblent désormais réduites. Les parcours en SEGPA devraient s'effectuer aux deux prochaines rentrées selon les passages observés au constat 2009 ; une évolution passée peu linéaire ne permettant pas une hypothèse plus solide.

À l'issue de la troisième, ce scénario retient un passage vers la seconde générale et technologique en progression de 0,9 point pour la rentrée 2010, en raison de la réforme du lycée. Le passage vers la voie professionnelle progresse également, notamment vers les formations de CAP en deux ans, qui accueilleraient un public aux résultats scolaires plus fragiles. Aucune de ces deux voies ne serait pourtant privilégiée ; le rapport entre les taux de passage vers celles-ci resterait proche de celui calculé sur les données du constat 2009. De plus, une baisse des sorties du MEN plus accentuée que la tendance amortie est attendue. L'objectif retenu est un taux de sortie de 8,6 % en 2011, lié à un effet

« réforme du lycée ». Ce dernier objectif resterait compatible avec la baisse des taux de départ vers l'apprentissage des élèves de troisième.

Lycée professionnel

Globalement, la réforme de la voie professionnelle ne doit pas conduire à une forte augmentation des élèves en lycée professionnel mais mener davantage ceux-ci au niveau du baccalauréat professionnel, grâce à un accompagnement individualisé.

Les principales hypothèses sur lesquelles repose ce scénario sur le lycée professionnel sont :

- le développement du baccalauréat en trois ans à l'issue de la classe de troisième corrélativement à la disparition progressive de la formation de BEP (extinction prévue à la rentrée 2012). L'existence d'un accompagnement personnalisé permettrait par ailleurs d'envisager la baisse des taux de redoublement à l'intérieur de cette formation ;
- le renforcement de l'orientation vers le CAP pour les élèves scolairement plus fragiles afin de limiter les sorties d'élèves sans diplôme ;
- l'existence de passerelles à l'intérieur de la voie professionnelle comme entre les différentes voies d'orientation. Les aides personnalisées accompagnant ces réorientations devraient permettre des parcours scolaires plus fluides et éviter les redoublements.

Lycée d'enseignement général et technologique

La réforme du lycée d'enseignement général et technologique s'applique à la rentrée 2010 à la classe de seconde. Ainsi, une baisse des redoublements dans cette classe est prévisible à la rentrée 2011, en raison de l'existence d'un accompagnement personnalisé, d'un dispositif de tutorat, ainsi que des stages de remise à niveau. À la rentrée 2011, l'hypothèse d'une plus grande attractivité de la voie technologique en raison notamment de la rénovation de la filière STI est envisagée. L'importance des passages de seconde générale et technologique vers la voie technologique par rapport à la voie générale est légèrement renforcée sur la période des exercices 2010 et 2011. Les taux de sortie de seconde et de première, déjà relativement bas, sont maintenus aux valeurs observées au dernier constat.

Sensibilité des résultats aux hypothèses retenues

Les réformes mises en œuvre dans le second cycle, en particulier dans la voie professionnelle, mais aussi dans les voies générale et technologique, vont avoir des conséquences sur le parcours des élèves : ils devraient être moins nombreux à sortir précocement du système scolaire ; mieux accompagnés, ils devraient aussi moins souvent redoubler. Cependant, il est difficile d'estimer précisément l'ampleur de ces évolutions attendues. Les prévisions sont, bien sûr, sensibles à cette incertitude et il convient d'évaluer la sensibilité des résultats à l'atteinte des hypothèses retenues.

Ainsi, il est prévu que le taux de sortie en fin de troisième passe de 9,8 % en 2009 à 9,1 % en 2010, puis à 8,6 % en 2011. Si les réformes envisagées permettent de diminuer de un point supplémentaire ce taux en 2010 et 2011 au profit d'un passage vers la seconde générale et technologique, cela provoquera une augmentation des effectifs de lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) par rapport aux prévisions retenues de 7 500 élèves en 2010 et de 14 600 en 2011. En revanche, si ces élèves s'orientent vers la voie professionnelle, l'augmentation est à peu près identique, mais en lycée professionnel (LP). Symétriquement, si le taux de sortie est supérieur de un point à celui actuellement retenu, le nombre d'élèves prévu sera inférieur de 7 500 en 2010 et de 14 600 en 2011.

Les taux de sorties dans la voie professionnelle sont actuellement assez importants (en particulier du fait de l'orientation vers l'apprentissage) : les prévisions actuelles supposent des taux de sortie d'environ 10 % à

la fin de la seconde et de la première professionnelle. Si l'on envisage une baisse de ces taux de sortie de un point, le nombre prévu d'élèves en LP augmentera de 3 200 en 2010 et de 5 600 élèves en 2011.

Les hypothèses sur les passerelles entre la voie professionnelle et les voies générale et technologique sont aussi assez incertaines. Jusqu'à présent, environ 4 % des élèves de seconde générale et technologique se réorientaient vers la voie professionnelle et 10 % des élèves en fin de BEP passaient en première d'adaptation au baccalauréat technologique. Si le premier type de réorientation devrait subsister (avec l'incertitude sur le fait que les élèves passent de seconde générale et technologique directement en première professionnelle ou redoublent en seconde professionnelle), il est moins sûr que les réorientations vers la voie technologique restent d'une même ampleur, car le passage au bac professionnel en trois ans et la mise en place de BTS en LP devraient conduire à « fidéliser » les élèves. Dans nos prévisions actuelles, nous retenons 1 % de réorientations vers la voie technologique à l'issue de la seconde professionnelle et 2 % à l'issue de la première professionnelle. Si l'on fait passer ces taux à zéro, les prévisions en seront modifiées, en particulier en termes de répartition des élèves entre la voie professionnelle et la voie technologique. En 2011, l'effectif global serait inchangé, mais la voie professionnelle gagnerait 4 900 élèves par rapport aux prévisions actuelles, tandis que la voie technologique en perdrait autant.